

Le premier atout de l'Ontario, son avantage concurrentiel, est sa population. L'Ontario est le plus performant lorsque les Ontariennes et Ontariens ont les possibilités et les outils nécessaires pour réaliser pleinement leur potentiel.

Depuis qu'il a pris le pouvoir en 2003, le gouvernement McGuinty a investi dans des programmes et des services visant à aider la population et les familles ontariennes à se réaliser pleinement : éducation publique, régime universel de soins de santé, infrastructure moderne, soutien aux citoyens vulnérables, Ontario plus vert.

Le gouvernement a pu soutenir ces priorités pour venir en aide à la population et aux familles grâce à sa gestion financière disciplinée et prudente au cours des quatre dernières années et à son plan économique en cinq points. Ce plan favorise la croissance économique et la création d'emplois grâce à des investissements continus dans la formation et le savoir, l'infrastructure, la compétitivité, l'innovation et des partenariats clés.

Ces investissements stratégiques, conjugués à l'ardeur au travail dont fait preuve la population ontarienne, ont eu pour effet de renforcer l'économie et de créer des emplois. Depuis octobre 2003, il s'est créé 456 800 emplois nets en Ontario, dont 101 100 en 2007.

Même si l'économie de la province continue d'afficher une croissance, divers facteurs externes, notamment le ralentissement de l'économie aux États-Unis, la hausse des prix du pétrole et la vigueur du dollar canadien, ont modéré cette croissance. Certains secteurs et collectivités ont perdu des emplois. Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007*, le gouvernement a pris des mesures pour stimuler la compétitivité de l'Ontario au sein de l'économie mondiale. Il a réduit les coûts pour les entreprises, aidé les travailleurs et les collectivités à faire face aux défis concurrentiels et investi dans l'infrastructure.

Le gouvernement ne peut pas maîtriser les changements qui influent sur l'économie ontarienne, mais il peut saisir les possibilités économiques qu'ils entraînent, et il peut, grâce à son plan économique, tirer parti de ces changements pour qu'ils soient favorables aux familles et aux entreprises. L'objectif du gouvernement est que les Ontariennes et Ontariens aient de bons emplois bien rémunérés qui leur permettent de réussir et de subvenir aux besoins de leur famille. À cette fin, le gouvernement doit donner :

- **aux enfants et aux jeunes** les meilleurs programmes possibles d'éducation élémentaire, secondaire et postsecondaire, de formation en apprentissage et de formation professionnelle;
- **aux travailleurs de tout âge** des possibilités continues de perfectionnement professionnel et d'éducation permanente;
- **aux travailleurs qui font face à des changements** les programmes de soutien et de recyclage à long terme dont ils ont besoin non seulement pour trouver un emploi, mais pour trouver un meilleur emploi;
- **aux nouveaux arrivants en Ontario** l'information, l'accès, la formation et les compétences linguistiques dont ils ont besoin pour réaliser tout leur potentiel;

- **aux travailleurs sans emploi ou sous-employés** des programmes d’alphabétisation et de compétences de base, de rattrapage scolaire et de formation, ainsi que les services de soutien dont ils ont besoin pour réintégrer le marché du travail.

Dans le présent budget, le gouvernement continue d’investir dans sa plus grande force : sa population.

1. Investir dans la formation et le savoir

Le présent budget annonce le Plan d’action pour la connexion compétences-emplois de 1,5 milliard de dollars sur trois ans. Ce plan aidera les Ontariennes et Ontariens à obtenir des emplois stables bien rémunérés grâce à des programmes qui soutiennent l’acquisition de nouvelles compétences pour de nouvelles carrières, accroissent l’accès à l’éducation postsecondaire et permettent la construction de lieux d’apprentissage. L’élément central de ce plan est la Stratégie d’aide pour une deuxième carrière, un investissement de 355 millions de dollars sur trois ans qui vise à aider 20 000 chômeurs à obtenir de la formation à long terme leur permettant d’entreprendre une meilleure carrière dans un nouveau domaine. Le Plan d’action pour la connexion compétences-emplois inclut également 75 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour élargir les programmes d’apprentissage. Si l’on compte l’investissement en immobilisations pour la réfection des campus prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario de 2007*, le gouvernement investit 2 milliards de dollars dans le Plan d’action pour la connexion compétences-emplois.

2. Investir dans l’infrastructure pour un Ontario plus fort

Pour que l’Ontario réalise tout son potentiel, il doit disposer d’une infrastructure moderne qui facilite le déplacement plus rapide et plus efficace des gens et des biens. Dans le présent budget, le gouvernement annonce 1 milliard de dollars de nouveaux investissements dans l’infrastructure municipale en 2007-2008, soit 400 millions de dollars pour les routes et les ponts, 497 millions de dollars pour les transports en commun dans la région du grand Toronto et à Hamilton, et 100 millions de dollars pour restaurer les logements sociaux existants, y compris améliorer leur efficacité énergétique. En outre, aux termes du Plan d’action pour la connexion compétences-emplois, le gouvernement investit 500 millions de dollars supplémentaires pour accroître le nombre de centres de formation, rénover et élargir les installations universitaires, et bonifier le Fonds d’amélioration du matériel et des ressources dans les collèges.

3. Réduire les coûts pour les entreprises

Les avantages compétitifs de l’Ontario en font un lieu où les entreprises désirent s’installer et créer des emplois. Les entreprises de la province peuvent compter sur une main-d’oeuvre spécialisée et très instruite, un système de santé publique, la proximité des principaux marchés, et l’excellence de l’infrastructure et des services publics. Le maintien d’un régime fiscal compétitif s’appuie sur ces avantages, favorise les investissements et stimule la croissance économique. Le présent budget propose 750 millions de dollars sur quatre ans sous forme de mesures fiscales pour soutenir les entreprises, en particulier dans les secteurs de la fabrication et des ressources de l’Ontario. Ces mesures comprennent l’élimination et le dégrèvement de l’impôt sur le capital, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007, pour les entreprises ontariennes exerçant principalement des activités dans les secteurs de la fabrication et des ressources. Le gouvernement accélère également la réduction du taux de l’impôt scolaire applicable aux entreprises du Nord de l’Ontario.

4. Renforcer un environnement propice à l'innovation

L'innovation est importante pour la prospérité de l'Ontario. Le présent budget comprend des mesures pour encourager les entreprises novatrices, notamment une exonération de l'impôt ontarien sur le revenu des sociétés pendant dix ans pour les nouvelles sociétés qui commercialisent la propriété intellectuelle mise au point par des universités, des collèges ou des instituts de recherche admissibles du Canada. Le gouvernement bonifie également le crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario et investit 250 millions de dollars sur cinq ans dans le Fonds pour la recherche en Ontario.

5. Établir des partenariats clés afin de renforcer l'Ontario

L'établissement de partenariats clés avec l'industrie est aussi une partie importante du plan économique du gouvernement. Le présent budget annonce plusieurs mesures pour stimuler les services financiers et les services aux entreprises, les industries du divertissement et de la création, le tourisme, l'industrie manufacturière, l'industrie minière, la foresterie et l'agriculture. Les points saillants comprennent la bonification proposée du crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques et la modernisation des règlements s'appliquant aux services financiers. Outre les mesures visant à renforcer les secteurs clés, le présent budget aborde l'importance des partenariats conclus par le gouvernement avec les Autochtones, les municipalités et le gouvernement fédéral.

Améliorer la qualité de vie des Ontariennes et des Ontariens

Le gouvernement est résolu à améliorer la qualité de vie de tous les Ontariens et Ontariennes, notamment des familles et des citoyens vulnérables. Le présent budget prévoit des investissements dans plusieurs initiatives aux termes de la Stratégie de réduction de la pauvreté, y compris 135 millions de dollars sur trois ans pour la prestation de meilleurs soins dentaires aux familles à faible revenu et 32 millions de dollars sur trois ans au Programme de bonne nutrition des élèves. Le gouvernement propose d'augmenter de 2 % en 2008-2009 les prestations du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ainsi que l'allocation de menues dépenses versée aux pensionnaires des établissements de soins de longue durée. Il propose également une nouvelle subvention au titre de l'impôt foncier, d'une valeur de 1 milliard de dollars sur cinq ans, pour les personnes âgées à faible revenu et à revenu modeste qui sont propriétaires d'un logement.

L'excellence dans les écoles publiques, de meilleurs soins de santé et un Ontario plus vert demeurent des priorités du gouvernement.

Le présent budget propose plusieurs initiatives pour améliorer le rendement scolaire des élèves, notamment des investissements pour accroître les programmes d'éducation de l'enfance en difficulté, d'éducation des Autochtones et d'anglais langue seconde. Le montant des Subventions pour les besoins des élèves passera à 18,8 milliards de dollars en 2008-2009.

Le gouvernement propose aussi les mesures suivantes : élargir la Stratégie de réduction des temps d'attente afin d'inclure les services des urgences; aller de l'avant concernant l'embauche de 9 000 infirmières et infirmiers d'ici 2011-2012; mettre en oeuvre la nouvelle Stratégie de gestion et de prévention des maladies chroniques, qui s'attaquera d'abord au diabète.

Les mesures visant à bâtir un Ontario plus vert comprennent la prolongation pendant 13 mois supplémentaires de l'exonération de la taxe de vente au détail sur les appareils ménagers et les ampoules ENERGY STAR[®] et des initiatives concernant le changement climatique, notamment des investissements dans les transports en commun.

Le gouvernement a pu faire d'importants investissements dans les gens au cours des quatre dernières années et s'engager à en faire d'autres à l'avenir grâce à sa gestion disciplinée, prudente et équilibrée. Il a rétabli les finances de la province, éliminant le déficit de 5,5 milliards de dollars dont il avait hérité.

Misant sur l'expérience du gouvernement en matière de saine gestion financière, le présent budget prévoit un excédent de 600 millions de dollars en 2007-2008. Les perspectives budgétaires à moyen terme prévoient des budgets équilibrés au cours des trois prochaines années. L'Ontario est donc en bonne voie d'afficher six budgets équilibrés consécutifs de 2005-2006 à 2010-2011, soit le plus grand nombre de budgets équilibrés consécutifs pour la province depuis 1908¹.

Le gouvernement continue d'inciter vivement le gouvernement fédéral à travailler avec l'Ontario pour relever les défis actuels de la province et devenir un partenaire à part entière pour ce qui est de réaliser la prospérité à long terme de l'Ontario. Cela exige que le gouvernement fédéral fasse de nouveaux investissements pour aider à satisfaire les besoins des travailleurs mis à pied auxquels ne répond pas le Programme d'assurance-emploi fédéral, aide les fabricants ontariens, collabore avec l'Ontario pour investir dans l'infrastructure et assure l'équité dans les transferts fédéraux versés à l'Ontario en matière de santé.

Le présent budget mise aussi sur les investissements faits par le gouvernement depuis 2003 pour renforcer les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure et pour protéger l'environnement. Ces investissements ont donné des résultats considérables.

Dans le domaine de la santé :

- les temps d'attente pour les chirurgies de la cataracte, les arthroplasties de la hanche ou du genou, les chirurgies en oncologie, les examens par imagerie par résonance magnétique (IRM), les tomodesistométries et les chirurgies pédiatriques ont diminué;
- plus de 500 000 Ontariens et Ontariennes qui n'avaient pas de médecin de famille en ont maintenant un;
- plus de 8 000 infirmières et infirmiers ont été embauchés entre 2003 et 2008;
- ouverture de l'École de médecine du Nord de l'Ontario – la première nouvelle école de médecine depuis plus de 30 ans au Canada. De plus, le gouvernement crée quatre nouvelles écoles de médecine satellites dans les villes suivantes : Kitchener-Waterloo, Windsor, St. Catharines et Mississauga. Cela fera augmenter les effectifs de première année des écoles de médecine de 23 % entre 2003-2004 et 2008-2009.

Dans le domaine de l'éducation :

- le niveau de rendement des élèves est en hausse; les résultats aux tests de 3^e et 6^e années ont augmenté en moyenne de 9 % depuis 2002-2003;
- le taux d'obtention du diplôme au palier secondaire a augmenté pour passer de 68 % à 75 % depuis 2003-2004; 10 500 élèves de plus obtiennent leur diplôme d'études secondaires chaque année;

¹ En fonction des normes comptables actuelles.

- 99,7 % des classes du palier primaire comptent 23 élèves ou moins, comparativement à 64 % en 2003-2004, et 88,4 % comptent 20 élèves ou moins;
- grâce au Plan d'action pour des résultats supérieurs de 6,2 milliards de dollars du gouvernement, 93 000 étudiants de plus qu'en 2002-2003 fréquentent des collèges et des universités – une augmentation de 22 %;
- 110 000 apprentis apprennent un métier à l'heure actuelle – près de 50 000 de plus qu'en 2002-2003.

Dans le domaine de l'infrastructure :

- le gouvernement fait des progrès considérables pour ce qui est de mener à bien son plan quinquennal ReNouveau Ontario de 30 milliards de dollars, créant l'équivalent d'environ 330 000 emplois à temps plein. Le gouvernement investira 60 milliards de dollars de plus sur dix ans pour moderniser l'infrastructure, créant ainsi l'équivalent d'environ 660 000 emplois à temps plein d'ici 2020.

Dans le domaine de l'environnement :

- le gouvernement a créé une ceinture de verdure qui protège approximativement 1,8 million d'acres de terres écosensibles et de terres agricoles dans la région élargie du Golden Horseshoe;
- le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents facilite la mise au point de technologies et carburants automobiles propres et verts;
- les projets de transports en commun en Ontario réduisent l'engorgement routier et la pollution;
- 50 millions de nouveaux arbres seront plantés d'ici 2020 pour lutter contre le changement climatique;
- 640 000 foyers ont obtenu gratuitement une ampoule à faible consommation d'énergie grâce au Project Porchlight, avec l'aide de partenariats gouvernementaux.

Dans le présent budget, le premier de son deuxième mandat, le gouvernement continue d'investir dans ce qui compte le plus pour les Ontariennes et Ontariens. Grâce à ses investissements dans les gens, le gouvernement renforcera encore davantage la croissance économique, créera de nouveaux emplois et continuera d'améliorer la qualité de vie de toute la population.

